

Notre approche pour le répit d'urgence

Constat : lourdeur de l'accompagnement (choisi ou contraint), pour les aidants familiaux de personnes handicapées, atteintes de maladies chroniques, dégénératives ou de pathologies du vieillissement.

- ❖ La permanence de l'accompagnement au quotidien (souvent 24h/24),
- ❖ L'isolement et le manque de soutien extérieur et la perte des liens sociaux,
- ❖ Le manque de temps pour soi, l'épuisement physique et psychique, le sentiment d'impuissance face à la souffrance ou la dégénérescence de l'état du proche,
- ❖ Les difficultés pour l'aidant à se protéger lui-même,
- ❖ L'énorme besoin de temps de répit pour « souffler » et de prendre du recul...

Tout cela nous a conduit à proposer « répit d'urgence pour les aidants » afin d'apporter une réponse rapide dans l'attente de la mise en place des solutions plus traditionnelles, type accueil temporaire.

La CARSAT, l'A.R.S et la MSA sont nos premiers partenaires et nous disposons d'un petit quota d'heures pour lancer ce service.

Modalités du service de répit d'urgence à domicile

- Événement familial imprévu,
- Hospitalisation non programmée de l'aidant,
- Etat de fatigue et besoin urgent de répit,
- Toutes autres situations réclamant un temps pour souffler.

Nous proposons un quota **de 3 à 6 heures** pour lequel l'aidant ne paiera que **2,50 € par heure** de présence à domicile, à régler au prestataire.

Au-delà, et dans l'attente d'un relai ou d'une orientation (accueil de jour, accueil temporaire ou solution à domicile), l'aide peut perdurer mais reste complètement à la charge de l'aidant, qui la règlera au prestataire.

Un numéro de téléphone dédié : 06.11.94.34.62 permet de joindre la personne responsable de ce service de **8 heures à 22 heures**, sauf cas très exceptionnels.

Nos partenaires ADMR, UNA, A-F-C-Adessa, Inter-3B, et d'autres, fourniront la prestation au domicile de la personne aidée.

CONTACTS

Bureau d'accueil :
4 Espace Brassens
16130 Ars en Saintonge
Du mardi au vendredi

De 9h à 16h

Téléphone bureau : 05.45.32.43.17

Téléphone mobile : 06.11.94.34.62
(urgences seulement)

Courriels :

secretariat.lecasa@gmail.com

dm.lecasa.pch@gmail.com

Site internet :

[Http://soutien-aux-aidants.fr/](http://soutien-aux-aidants.fr/)

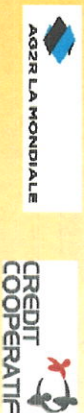
Forum :

[Http://www.laparoleauxaidants.forumgratuit.fr](http://www.laparoleauxaidants.forumgratuit.fr)

Avec le soutien de :



Et les prix de :



N° SIRET : 527 982 987 00028 – APE : 8810 A – Code juridique : 9220

N° Prestataire de formation : 54 16 00778 16

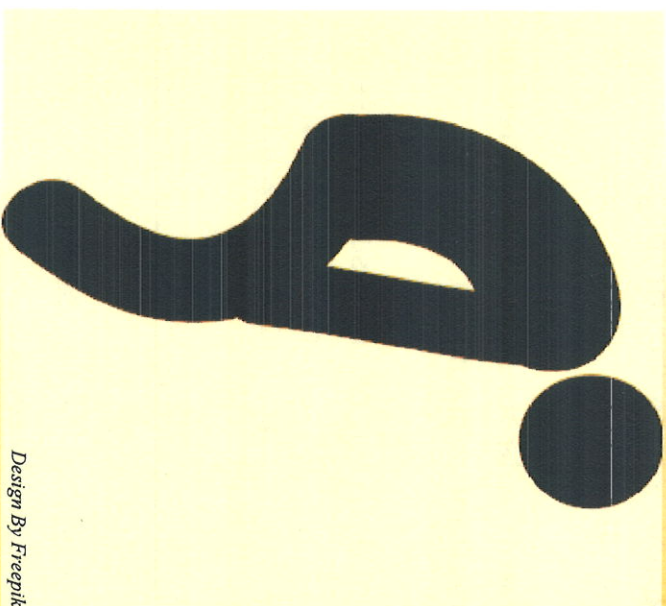
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

04-2017



Le COLLECTIF inter-ASSOCIATIF
DE SOUTIEN AUX AIDANTS

REPIT D'URGENCE POUR LES AIDANTS



Design By Freepick

>>>> Une aide immédiate dans l'urgence <<<<
.....« Quel que soit l'âge de l'aidant, Quel que soit le handicap ou la
pathologie de la personne aidée » ...

